



ACTIVITÉS DE VACANCES - ARTS & NATURE
LE LONG SOMMEIL DE L'HIVER
Pour les enfants de 3 à 7 ans
Du 25 au 29 Octobre et du 02 au 05 Novembre 2021

☯ INSCRIPTIONS À LA SEMAINE – PIQUE NIQUE ET GOÛTER DU SOIR À APPORTER ☯

☯ ACCUEIL : 8h45-8h55 - ACTIVITÉS : 9H00 -16H00 - GARDERIE : 08H30-8h55 et 16H00- 17H30 ☯

FICHE D'INSCRIPTION

Nom de(s) l'enfant(s)	Prénom	Date de naissance
...../...../.....
...../...../.....
...../...../.....

Nom et prénom des parents :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone portable : Email :

Autre personne autorisée à prendre l'enfant :

Informations médicales :

Nom du médecin traitant :Téléphone :

Antécédents médicaux :

- Allergies : Asthme : Epilepsie : Diabète :
- Recommandations utiles (lunettes, etc.) :
- J'atteste par la présente que mon enfant est à jour de vaccination obligatoire.

En cas d'accident :

- J'autorise le transport de mon enfant à l'hôpital le plus proche
- J'autorise toute intervention médicale et/ou chirurgicale nécessaire à l'état de mon enfant

Document à fournir :

- Joindre une copie de l'assurance scolaire

Fait à : Le :

Signature d'un des représentants légaux :

ACTIVITÉS DE VACANCES - ARTS & NATURE
LE LONG SOMMEIL DE L'HIVER
Pour les enfants de 3 à 7 ans
Du 25 au 29 Octobre et du 02 au 05 Novembre 2021

TARIF ET RÈGLEMENT

J'inscris mon-mes enfant-s aux activités de vacances :

DATE	TARIF	TARIF FRATRIES (à partir de 2 enfants)	NOMBRE D'ENFANTS	TOTAL
Du 25 au 29 octobre - 5 jours -	<input type="checkbox"/> 150 €	<input type="checkbox"/> 135 €		
Du 02 au 05 novembre - 4 jours - (fermé le 01 nov)	<input type="checkbox"/> 120 €	<input type="checkbox"/> 108 €		
SOUS TOTAL				
Frais inscription 1 X/An et par famille, de septembre 2021 à Juillet 2022 (sauf adhérents association)			<input type="checkbox"/> 20 €	
MONTANT TOTAL				

*** MODE DE RÈGLEMENT :**

- Virement bancaire : IBAN _ FR76 4255 9100 0008 0042 4620 237
- Ou par chèque libellé à « Association Les Boutons d'Or », adresse ci-dessous.

Délai de paiement : au plus tard le 21/10/2021

**Le montant versé sera intégralement remboursé en cas d'annulation des activités sur décision du gouvernement.*